

Le 21 mars 2022

Province de Québec
Conseil municipal de la Municipalité de
Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

À une session extraordinaire du conseil municipal de notre localité, tenue le lundi 21 mars 2022 19h30 sous la présidence de madame Mélissa Lord, mairesse, sont présents les conseillers suivants :

Madame	Johanny Morneau-Briand
Monsieur	Roberto Pelletier
Monsieur	Frédéric Beaulieu
Monsieur	Patrick Beaulieu
Monsieur	Richard Bossé
Monsieur	Normand Lizotte

Assiste également à la séance du conseil, madame Dominique Michaud, directrice générale/secrétaire-trésorière.

PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue**
- 2- Conformité du quorum**
- 3- Renonciation de l'avis de convocation**
- 4- Adoption de l'ordre du jour**
 - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 5- Résolution – Appui pour demande d'autorisation CPTAQ**
- 6- Période de questions**
- 7- Levée de l'assemblée**

1- Mot de bienvenue

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à tous les membres présents et à tous ceux et celles qui composent l'assistance.

2- Conformité du quorum

La présidente de l'assemblée vérifie le quorum requis et déclare la session ouverte.

3- Renonciation de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT QUE l'article 157 du code municipal permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent ;

Il est proposé par Frédéric Beaulieu appuyée par Richard Bossé et résolu à l'unanimité de renoncer à cet avis de convocation.

4- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roberto Pelletier appuyé par Normand Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté.

a. Période de questions sur l'ordre du jour

**5- Résolution – Appui pour demande d'autorisation CPTAQ lots
6 367 468 et 6 367 471**

03-22-9402

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation est présentée par Excavation Mario Roy à la Commission de protection de territoire agricole du Québec pour une utilisation autre que l'agriculture sur les lots 6 367 468 et 6 367 471 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a pour but d'y aménager une carrière avec concassage, tamisage, forage et dynamitage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande optimiserait le développement économique de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!;

Il est proposé par Frédéric Beaulieu et appuyé par Roberto Pelletier et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha appui favorablement la demande faite à la Commission de protection du territoire agricole du Québec à l'effet que la demande d'autorisation à d'autres fins que l'agriculture sur les lots 6 367 468 et 6 367 471 appartenant à Marco Daudelin soit approuvée et d'étudier cette demande à sa juste valeur.

6- Période de questions

7- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19h35.

Mélissa Lord

Mairesse

Dominique Michaud

DG et Secrétaire-trésorière